



00010

N° /MINEF/DGFF/PIF/SDPFPS-kmb

Abidjan, le 09 JUIL 2026

COMMUNIQUE**Objet : Recensement national des plantations forestières et agro-forestières.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Valorisation des Produits Forestiers (SVPF), et en vue d'améliorer la structuration de la chaîne de valeur du bois de plantation le Ministère des Eaux et Forêts lance une opération nationale de recensement des plantations forestières et agro-forestières sur l'ensemble du territoire national.

Cette opération vise à mieux connaître le potentiel national en plantations forestières et agro-forestières, à identifier les ressources disponibles ainsi que les difficultés rencontrées par les producteurs pour l'entretien de leurs parcelles, l'exploitation et la commercialisation de leurs bois.

Les données recueillies permettront d'améliorer l'encadrement des plantations forestières et agro-forestières, de renforcer les mécanismes de commercialisation, de favoriser une meilleure valorisation des bois de plantation et de mettre en place des mesures de soutien au bénéfice des producteurs.

A cet effet, le Ministre des Eaux et Forêts invite l'ensemble des propriétaires de plantations forestières et agro-forestières, qu'elles soient privées, villageoises, communautaires ou appartenant à toute autre personne physique ou morale, à se rapprocher de la Direction Régionale, du Cantonnement ou du Poste des Eaux et Forêts territorialement compétent afin de faire enregistrer leur plantation.

Le Ministère des Eaux et Forêts sait pouvoir compter sur l'esprit de responsabilité, le patriotisme et l'engagement de tous les propriétaires de plantations forestières et agro-forestières pour assurer le succès de cette opération d'intérêt national, qui contribuera au développement d'une filière forêt-bois plus performante, plus équitable et plus durable.

Ensemble, faisons des plantations forestières et agro-forestières un levier de création de richesses, de reconstitution de notre patrimoine forestier et de développement durable pour la Côte d'Ivoire.

**Jacques Assahoré KONAN**